



BORDEREAU PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

ENTREPRISE

Nom ou raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

PERSONNE EN CHARGE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE DANS L'ENTREPRISE

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

BÉNÉFICIAIRE DU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

UNIVERSITÉ DE LORRAINE/UAI 0540120M, FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT DE NANCY

POUR LA COLLECTE DE LA T.A. 2026

Depuis le 26 mai 2025, le versement de la Taxe d'Apprentissage se fait directement via la plate-forme **SOLTéA**, sur un compte unique de la **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**.

Pour être certain que votre contribution soutienne la Faculté des Sciences du Sport de Nancy et son antenne à Épinal, il est important :

- d'indiquer le numéro UAI de la composante STAPS Nancy : **0540120M**,
- de compléter ce document,
- de transmettre ce bordereau de promesse de versement à l'adresse :
staps-ny-taxe-apprentissage-contact@univ-lorraine

MONTANT DU VERSEMENT

€

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

NOUS CONTACTER

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT DE NANCY - UFR STAPS

30 rue du Jardin Botanique

54600 Villers-lès-Nancy

staps-ny-taxe-apprentissage-contact@univ-lorraine.fr



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

